

# Factsheets 2023

## Table des matières

Bureaucratie .....	2
Formation & innovation.....	4
Infrastructures .....	6
Numérisation .....	8
Politique agricole .....	10
Politique de santé .....	12
Politique de sécurité .....	14
Politique de sécurité intérieure.....	16
Politique économique .....	18
Politique énergétique.....	20
Politique familiale et sociétale .....	22
Politique financière et fiscale.....	24
Politique migratoire.....	26
Politique étrangère .....	28
Prévoyance vieillesse .....	30

## Bureaucratie

# Réduire la bureaucratie – Nous nous battons quotidiennement pour la liberté individuelle

Une bureaucratie absurde, surchargée de règles et d'interdictions, limite notre liberté. Les modes de vie, l'initiative personnelle et l'esprit d'entreprise sont entravés. Nous voulons des règles qui vont à l'essentiel, ainsi que des procédures transparentes et simples. Dans le cadre des avancées technologiques, le principe du guichet unique et de l'e-gouvernement doit être appliqué de manière cohérente dans les relations avec l'administration. Les interdictions inutiles, le paternalisme, la bureaucratie et le flot d'oppositions nous restreignent. Avant d'introduire de nouvelles lois, il faudrait déjà veiller à ce que les lois existantes soient appliquées de manière systématique. Lorsqu'une nouvelle loi est nécessaire, les coûts de la réglementation doivent être évalués en amont.

## Défis

- › La société tend de plus en plus vers un contrôle étatique plutôt que vers la responsabilité individuelle.
- › L'État paternaliste s'immisce toujours plus dans la vie privée et économique des citoyens – notamment en ce qui concerne les finances, l'éducation, les modes de vie et la santé.
- › La centralisation croissante de la réglementation pour résoudre les problèmes réels ou apparents ; affaiblissement du fédéralisme.
- › Un équilibre délicat en matière de surveillance et de protection des données entre le besoin de sécurité et la protection de la sphère privée.
- › La surréglementation de développements qui n'ont pas encore pu s'établir dans la société, par exemple les demandes de lois et d'interdictions sur l'intelligence artificielle.
- › La pandémie de Covid-19 nous a montré qu'il est indispensable de savoir faire preuve d'agilité/d'adaptabilité, en particulier dans le travail.

## Nos revendications

### Combattre la bureaucratie absurde

- › Culture de la responsabilité individuelle et du bon sens plutôt que surréglementation dans chaque domaine de la vie (par ex. pas de taxe sur le sucre).
- › Préservation du droit fondamental des citoyens à des lois compréhensibles, simples et efficaces.
- › Application non bureaucratique, cohérente et rapide des lois par l'administration et les tribunaux. Pour cela, il faut continuer à aménager le droit procédural de manière à ce qu'il soit accessible aux profanes.

### Soulager les entreprises :

- › Simplification de l'administration des salaires, libéralisation de la saisie et de la réglementation du temps de travail pour répondre aux besoins d'une société qui évolue.
- › Encourager le travail indépendant et l'esprit d'entreprise plutôt que surcharger de formalités (faciliter notamment la création d'entreprises, créer un nouveau statut pour les indépendants en emploi de plateforme, adapter les règles d'imposition des start-up).
- › Utilisation de la digitalisation au profit des entreprises (introduire notamment rapidement l'e-ID comme base, développer les services d'e-gouvernement).

- › Réduire la bureaucratie en coordonnant l'échange de données entre les autorités de contrôle étatiques (guichet unique).

### **Le système fiscal le plus simple d'Europe :**

- › Déclaration d'impôts facile à remplir (Swiss Easy Tax) : simplification massive du système fiscal.
- › Introduction de l'imposition fiscale individuelle.
- › La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) la plus basse et la plus simple d'Europe.

### **Diminution du budget fédéral :**

- › Frein de la croissance des dépenses publiques, avec un contrôle régulier des tâches gouvernementales.
- › Autorité de surveillance indépendante pour les conséquences réglementaires et frein réglementaire pour les projets trop coûteux.
- › Mise en place de procédures efficaces et simples dans le fonctionnement du Parlement et freiner le flot des interventions.

## **Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux**

- › Adaptation du droit du travail aux conditions actuelles est en cours.
- › Bureaucratie allégée et conditions économiques optimales : aboutissement de différentes initiatives visant à freiner la frénésie réglementaire.
- › Deuxième tentative sur l'identité électronique (e-ID), initiée par notre motion de groupe ([21.3129](#)).
- › Adoption de l'intervention parlementaire visant à éviter les redondances dans la collecte des données grâce à la digitalisation (respect des principes de minimisation des données et de stockage décentralisé des données).
- › Modernisation des procédures douanières ; suppression des droits de douane industriels.

## Formation & innovation

# Le meilleur système de formation au monde

Pour le PLR, la formation, la recherche et l'innovation sont des thèmes centraux et étroitement liés. Le succès de notre pays repose sur un système de formation de haut niveau et adapté au marché de l'emploi. L'innovation est un moteur économique essentiel pour notre pays. Le PLR s'engage pour des conditions-cadres qui soutiennent et permettent le développement de la qualité de nos systèmes de formation et d'innovation, le transfert de technologies et la création d'entreprises innovantes.

## Défis

- › Maintien de la libre circulation des personnes
- › Reconnaissance de l'équivalence entre la formation professionnelle et académique telle qu'ancrée dans la Constitution
- › Concurrence internationale dans les domaines de la formation et de la recherche
- › Sur-académisation de nombreux métiers, qui engendre une pénurie de main-d'œuvre qualifiée
- › Indépendance des milieux académiques et de la recherche afin de lutter contre le manque de moyens financiers, notamment en encourageant les soutiens privés
- › Promotion des branches MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles, technique) et apprentissage des langues nationales pour répondre à la demande du marché du travail
- › Attractivité de la recherche en Suisse, notamment à travers des incitations fiscales
- › Entretien et développement d'un système d'innovation performant et créatif en maintenant des conditions-cadres favorables à la recherche et à la création d'entreprises dans l'univers des hautes écoles

## Nos revendications

### Formation :

- › Maintenir et développer l'excellence de la formation en Suisse, tant au niveau des hautes écoles que de la formation professionnelle
- › Lutter contre la sur-académisation
- › Promouvoir les filières MINT auprès de tous et plus particulièrement chez les jeunes et les femmes
- › Améliorer la transmission des compétences entrepreneuriales dans les programmes de formation approuvés par la Confédération
- › Soutenir la formation de base et la formation continue, notamment par le biais de déductions fiscales
- › Harmoniser les plans d'études au niveau suisse (concordat HarmoS)
- › Réintégrer le programme Erasmus+ ou apporter une solution à long terme pour la mobilité des étudiants et des chercheurs
- › Avoir à l'esprit que la formation professionnelle et la formation académique mènent de manière équivalente à des professions.

### Innovation :

- › Maintenir et développer des conditions-cadres favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat, notamment par des allègements fiscaux pour les investissements

- › Garantir la liberté et l'autonomie de la recherche
- › Valoriser les collaborations entre les entreprises et les instituts de recherches et les hautes écoles
- › Améliorer la coordination de la collaboration avec la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) et le Fonds national suisse (FNS), et encourager une optimisation du transfert de technologies
- › Consolider le « Parc national » de l'innovation et renforcer l'attractivité du pays pour les talents
- › Améliorer les incitations (notamment fiscales) pour encourager la recherche
- › Mettre en place un fonds d'innovation alimenté par des fonds privés
- › Participer activement et efficacement au programme Horizon Europe (programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation)
- › Renforcer le statut de la formation professionnelle supérieure comme puissant moteur pour les innovations dans les entreprises

### Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Une école publique forte qui offre à tous les mêmes chances de départ
- › Un taux de chômage bas grâce à une formation professionnelle orientée vers la pratique
- › Des hautes écoles et des instituts de recherche de renommée mondiale
- › Un financement stable en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation
- › L'introduction de déductions fiscales pour les frais occasionnés par les études et les formations continues
- › Un soutien actif à l'initiative du Conseil fédéral visant à combattre la pénurie de personnel qualifié notamment grâce au développement des filières MINT
- › Une harmonisation du système scolaire, des buts de formation communs et des standards d'exigence
- › Une valorisation de l'apprentissage des langues nationales pour renforcer la cohésion nationale

## Infrastructures

### Des infrastructures optimales

Les infrastructures suisses comptent parmi les plus développées au monde. Elles constituent le fondement d'une économie saine et d'une société performante. Elles atteignent cependant de plus en plus leurs limites en matière de capacité. Les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications doivent être maintenues à leur niveau maximal, utilisées plus efficacement et développées là où c'est nécessaire. Nous avons besoin de solutions interconnectées entre les différents modes de transport et l'aménagement du territoire.

#### Défis

- › Des flux de pendulaires en hausse, des trains bondés, des routes engorgées aux heures de pointe et entre les agglomérations, mais une utilisation globale des capacités des transports publics inférieure à la moyenne.
- › Capacité trop faible des aéroports nationaux.
- › Transfert du transport de marchandises au profit du transport de passagers.
- › Augmentation des besoins de financement pour la construction, l'extension et l'entretien des infrastructures de transport.
- › Le nombre croissant de véhicules électriques fait baisser les recettes des fonds NAF et BIF, ce qui compromet le financement à long terme du réseau routier et ferroviaire.
- › D'importants obstacles réglementaires et la résistance de la part de la société entravent le renouvellement et le développement rapides des infrastructures de télécommunications.
- › Raréfaction des ressources foncières : pénurie de logements dans les centres, expansion des agglomérations, perte de terrains cultivables dans les zones rurales.

#### Nos revendications

##### Rail

- › Amélioration du réseau sur l'ensemble du pays (capacité et vitesse) afin de créer un nœud ferroviaire suisse et développer les connexions avec les pays voisins.
- › Suppression des goulets d'étranglement en augmentant les capacités et, là où c'est possible, en densifiant l'offre (en particulier l'axe ouest-est).

##### Route

- › Utilisation optimale des aires de circulation par tous les modes de transport afin de fluidifier et de sécuriser le trafic (concept global dans le trafic routier, y compris la mobilité douce).
- › Suppression des goulets d'étranglement par l'augmentation de la capacité ou la construction de nouvelles routes et l'amélioration de la coordination entre les routes cantonales et nationales.
- › Création des conditions réglementaires requises pour la conduite autonome.

##### Aviation

- › Optimiser les heures de fonctionnement des aéroports nationaux et renforcer l'aviation d'affaires et privée sur les aérodromes régionaux.
- › Développer les aérodromes régionaux en tenant compte d'une demande croissante.

- › Éviter la surréglementation et exploiter le potentiel des nouvelles technologies, par exemple des drones, en particulier dans le domaine de la logistique.

## Télécommunications

- › Lutter activement contre les fausses informations et les théories du complot qui bloquent le développement du réseau de téléphonie mobile. La Confédération doit lancer des campagnes d'information appropriées.
- › Mettre en œuvre la 5G : de meilleures conditions cadres pour le développement du réseau et des délais acceptables pour les autorités chargées de délivrer les autorisations.
- › Éviter les procédures judiciaires prolongées et les interventions des autorités qui freinent le développement des télécommunications.
- › Préparer dès aujourd'hui le passage à la 6G et participer activement aux coopérations internationales en matière de recherche et élaborer très tôt les bases juridiques y relatives.
- › Poursuivre le développement du réseau de fibre optique pour faire face à l'augmentation du volume de données de téléphonie mobile ; les deux technologies étant complémentaires.

## Aménagement du territoire

- › Repenser la suprématie de la protection du patrimoine et des monuments.
- › Construire des logements en fonction de la demande, en réduisant ou en simplifiant la réglementation en matière de construction.
- › Attribuer les logements subventionnés par l'État uniquement aux personnes qui en ont vraiment besoin.

## Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Permettre le passage à droite sur les routes nationales.
- › Réglementation flexible de la conduite automatisée et autonome.
- › Motion du groupe libéral-radical ([20.3237](#)) « Réseau de téléphonie mobile. Créer dès à présent les conditions générales propices à un déploiement rapide ».
- › Motion Dittli ([20.3221](#)) « Renforcer l'efficacité du transport de marchandises sur le rail grâce à l'automatisation ».

## Numérisation

# La numérisation au service de notre prospérité – gestion des risques plutôt qu'interdiction des technologies

**La numérisation et les nouvelles technologies transforment notre économie et notre société à vitesse grand V. Le PLR souhaite que la Suisse saisisse les opportunités de la numérisation avec courage et ouverture d'esprit et renforce ainsi notre place économique. Pour cela, une infrastructure performante, des conditions-cadres optimales pour les entreprises du secteur de la numérisation et des compétences numériques apprises dès le plus jeune âge. Notre objectif est de faire de la Suisse le site de numérisation le plus important d'Europe.**

## Défis

- › La numérisation transforme l'économie, le monde du travail et notre société dans son ensemble à une vitesse fulgurante. Ceci a forcément un impact important sur le changement structurel et la croissance économique.
- › Les mutations dans les modèles de production, en particulier la transformation progressive dans le secteur des services, et les nouvelles technologies génèrent des opportunités pour de nouveaux modèles d'entreprises, de nouvelles procédures et de nouveaux emplois et impliquent également de nouveaux défis.
- › Face à la concurrence internationale, la Suisse doit rester à la pointe en matière d'innovation technologique et utiliser le potentiel offert par la digitalisation pour renforcer encore davantage la place économique helvétique.
- › La crise du Covid-19 a révélé le potentiel de la numérisation, mais a également mis en lumière ses faiblesses. L'infrastructure numérique a montré ses limites, en particulier dans le fonctionnement du Parlement et au niveau des écoles (toutes les écoles ne disposent pas du même équipement, accès inégal des élèves à l'infrastructure informatique).
- › La croissance de la numérisation accroît les risques de cybercriminalité. Dans un monde toujours plus connecté, l'État, l'économie et la société sont devenus vulnérables face aux attaques dans le cyberspace. La cybercriminalité nuit à la société et à notre l'économie, mais revêt également depuis longtemps une importance militaire et stratégique.
- › La protection des données est au cœur de la question de la numérisation. Celle-ci offre des facilités de stockage et de transfert de données. En parallèle, des garde-fous efficaces doivent garantir un bon usage de celles-ci, dans le respect de la sphère privée.

## Nos revendications

### Économie numérique

- › Créer des condition-cadres optimales pour que les entreprises innovantes ne partent pas à l'étranger (suppression des obstacles au commerce).
- › Lutter contre la bureaucratie et les réglementations qui représentent un frein aux idées innovantes.
- › Faciliter les relations avec l'administration, en particulier grâce au développement de l'e-gouvernement (par exemple, numérisation dans le domaine du notariat, de la création d'entreprise, des signatures, des procédures d'inscription, etc.).

## Savoir numérique

- › Permettre aux enfants et aux jeunes, à travers le système de formation, d'acquérir les compétences numériques nécessaires pour faire face à une société et à un environnement de travail de plus en plus numérisés.
- › Promouvoir le savoir numérique dans les domaines de la formation et la recherche et adapter le système de formation selon l'évolution de la numérisation et de ses conditions.
- › Exploiter les possibilités offertes par l'intelligence artificielle. Pour cela, des réformes des systèmes de formation sont indispensables.
- › Promouvoir la mobilité virtuelle, dont la valeur ajoutée est apparue clairement dans le cadre de la pandémie de Covid-19.
- › Faire de la Suisse le pôle de recherche le plus important pour la numérisation et la digitalisation en Europe.

## Infrastructure numérique

- › Adapter ou créer les infrastructures nécessaires à la numérisation. Cela passe notamment par le développement du réseau 5G.
- › Protéger l'infrastructure numérique (et critique) en instaurant notamment une obligation d'annoncer les cyberattaques contre les infrastructures critiques.
- › Garantir la sécurité des données pour la place économique.

## Système de santé numérique

- › Accélérer la numérisation dans le domaine de la santé.
- › Faire du dossier électronique du patient la norme.

## Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Motion du groupe libéral-radical ([20.3237](#)) « Réseau de téléphonie mobile. Créer dès à présent les conditions générales propices à un déploiement rapide ».
- › Motion Silberschmidt ([21.3180](#)) « Création d'entreprises par voie entièrement numérique ».
- › Motion Silberschmidt ([21.4374](#)) « Introduction d'un système d'administration numérique des patients » qui charge le Conseil fédéral d'adapter la législation de manière à ce que, dans le domaine des soins ambulatoires et hospitaliers, l'administration des patients puisse se faire de manière numérique.
- › Motion Silberschmidt ([21.4373](#)) « Introduction d'un identificateur univoque des patients » pour tous les partenaires du système de santé tels que les fournisseurs de prestations mais aussi les assurances.
- › Motion du groupe libéral-radical demandant l'introduction de l'e-ID.
- › Lancer et promouvoir les projets de loi numériques, par exemple la loi sur la numérisation du notariat, l'augmentation de l'efficacité dans le domaine de la numérisation de l'administration.

## Politique agricole

# Une agriculture compétitive et de qualité

**Notre agriculture apporte une contribution importante à notre économie. Elle est chère à la fois à la population et au PLR. Les Libéraux-Radicaux. L'objectif du PLR est donc de renforcer le potentiel économique, la durabilité de la production agricole et la compétitivité de notre filière agroalimentaire. La pérennité du secteur agricole ne doit pas reposer uniquement sur les paiements directs. Ceux-ci ne devraient couvrir que les prestations qui servent les intérêts communs de la société et doivent contribuer à la conservation de la biodiversité. L'avenir de l'agriculture réside plutôt dans une production de qualité, dans un environnement libéralisé et concurrentiel. Cela permet également aux agriculteurs de gagner leur vie, principalement en vendant leurs produits sur le marché.**

## Défis externes

- › Le changement climatique, qui menace nos ressources naturelles.
- › Le déclin de la biodiversité, qui menace l'écosystème dans son ensemble.
- › Les abus de protectionnisme qui interviennent sur le marché et affaiblissent la branche.
- › La préparation aux défis de l'ouverture des marchés, par exemple par la conclusion éventuelle d'un accord de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis.
- › Le tourisme d'achat qui doit être contrecarré par le renforcement de la compétitivité des produits suisses.

## Nos revendications

- › Moins de bureaucratie en faveur d'une agriculture compétitive.
- › Le maintien de secteurs de transformation en Suisse proche des lieux de production.
- › Une production alimentaire durable et conforme à la demande.
- › Les risques liés à l'utilisation des engrais et des pesticides doivent être réduits par la technologie, l'innovation et la formation.
- › Les pesticides particulièrement nocifs, selon les connaissances scientifiques actuelles, doivent être interdits.
- › Des produits bénéficiant d'une appellation d'origine ou d'un label de qualité bien visible afin de rendre les produits suisses plus attrayants.
- › Le gaspillage des terres cultivées doit être évité et la qualité du sol, de l'air et de l'eau améliorée.
- › Toutes les subventions qui ont un impact négatif sur le climat et l'environnement doivent être réévaluées. En outre, les paiements directs doivent être de plus en plus liés à des objectifs spécifiques, tels que la promotion de la biodiversité et la protection des ressources naturelles.
- › Une ouverture progressive du marché, soutenue par des mesures financières transitoires visant à accroître la compétitivité.
- › La politique agricole ne doit pas bloquer les futurs accords de libre-échange tant qu'ils ne désavantagent pas la production agricole nationale. Parallèlement, les produits sensibles doivent être exclus des négociations dans la mesure du possible et les conditions-cadres suisses doivent être prises en compte.

## Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Rejet des initiatives populaires « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » et « pour une eau potable propre et une alimentation saine »
- › Adoption du contre-projet inofficiel [19.475](#) « Réduire le risque de l'utilisation de pesticide »
- › Rejet de l'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse »
- › Rapport du Conseil fédéral sur la digitalisation dans le domaine agricole suite au postulat [19.3988](#) de Jacques Bourgeois et adoption de la motion [21.3374](#) de Simone de Montmollin « Couverture sociale des familles paysannes. Améliorer sans délai la situation du conjoint travaillant sur l'exploitation »

## Politique de santé

# Une concurrence de qualité pour une Suisse en bonne santé

Le système de santé suisse est reconnu pour sa très haute qualité et est apprécié par la population. L'espérance de vie ne cesse d'augmenter et donc le nombre de personnes âgées également. Cela implique un besoin accru en soins. Contrairement à l'étranger, notre système de santé n'a pas de dettes. Chaque patient a accès à un traitement médical de pointe. Mais cela a un prix. La concurrence régulée doit accroître la qualité et atténuer la hausse des coûts. En réduisant les incitations négatives, nous voulons récompenser les fournisseurs de soins qui traitent les patients aussi efficacement que possible. Le PLR veut un système de santé de qualité et au sein duquel la liberté de choix est garantie. Son financement doit être durable et tous les acteurs doivent assumer leurs responsabilités.

## Défis

- › Croissance de la part de population âgée et augmentation des coûts.
- › Augmentation du volume des fournisseurs de soins et revendications sans limites de la part de certains patients.
- › Tendance croissante des autorités à pratiquer une économie planifiée.
- › Avancées médicales bienvenues, mais qui ont leur prix.
- › Résilience : approvisionnement en médicaments, pénurie de main-d'œuvre qualifiée, accès à l'innovation.

## Nos revendications

### Concurrence axée sur la qualité au lieu d'une économie planifiée

- › Davantage de concurrence entre les fournisseurs de soins, basée sur le prix, le rapport coût/bénéfice et la qualité.
- › Assurer une liberté de choix pour les patients grâce aux classements et indicateurs de qualité. La concurrence améliore la qualité.
- › Rattraper enfin le retard en matière de numérisation.
- › Regrouper les offres coûteuses et hautement spécialisées afin de proposer des solutions plus efficaces et limiter les coûts grâce à un nombre suffisant de cas et à une qualité élevée.
- › Pas d'étatisation supplémentaire du système de santé.
- › Modèle d'assurance « Easy Santé ».

### Moins de surconsommation grâce à une plus grande responsabilité individuelle

- › Augmentation de la marge de manœuvre pour les modèles d'assurance alternatifs (MAA) qui augmentent la liberté de choix des patients (adaptation du catalogue de prestations, contrats pluriannuels, réseaux de soins, franchises à option, plus de flexibilité dans la fixation des primes).
- › Bonus plutôt que malus : rabais sur les primes pour les patients qui agissent de manière responsable et choisissent des prestataires plus avantageux dans le cadre de modèles d'assurance alternatifs (sous forme de rabais individuels sur les primes ou les franchises).

- › Promotion de la prévention, qui incite à adopter un comportement sain.
- › Pas de suppression du régime d'assurance maladie obligatoire, ni des réductions de primes pour les personnes en difficulté financière. Optimisation du système actuel plutôt qu'introduction d'un système d'arrosoir.
- › Adaptation régulière des franchises à l'évolution des coûts.

## Libérer l'innovation – corriger les incitations négatives

- › Garantir un accès rapide à la médecine de pointe pour tous. L'innovation plutôt que le rationnement.
- › Limiter la bureaucratie et les doublons – mais augmenter la transparence, l'efficacité et les possibilités de recherche grâce à une véritable numérisation dans le domaine de la santé.
- › Désenchevêtrer le rôle multiple des cantons : se concentrer sur la réglementation et son application.
- › Établir un financement transparent et uniforme en médecine ambulatoire et stationnaire (EFAS).
- › Veiller via les parties contractantes et l'autorité de surveillance à ce que les tarifs soient régulièrement ajustés et à ce que les augmentations artificielles du volume des prestations soient combattues.
- › Créer des incitations dans le système pour intensifier et rendre plus attractive la formation du personnel médical et infirmier.
- › Placer le personnel adéquat au bon endroit.

## Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Clair soutien au consentement présumé dans la loi sur la transplantation lors de la votation populaire fédérale.
- › Progrès décisifs au niveau d'EFAS.
- › Relativement peu de restrictions pendant la pandémie de Covid-19 en comparaison internationale.
- › Motion Silberschmidt ([21.4374](#)) « Introduction d'un système d'administration numérique des patients ».
- › Motion Silberschmidt ([21.4373](#)) « Introduction d'un identificateur univoque des patients ».
- › Motion Müller ([20.3211](#)) « Pour une plus grande marge de manœuvre dans l'acquisition de dispositifs médicaux destinés à l'approvisionnement de la population suisse ».
- › Motion Dittli ([19.3703](#)) « Coûts des médicaments. Adaptation du système d'autorisation de mise sur le marché et de fixation des prix dans l'assurance de base ».
- › Postulat du groupe libéral-radical ([22.4022](#)) « Exploiter le potentiel du numérique et de la gestion des données dans le domaine de la santé. La Suisse a besoin d'une stratégie globale de transformation numérique ».

## Politique de sécurité

# Pour une Suisse sûre à long terme

La guerre d'agression du Kremlin contre l'Ukraine marque un point de bascule : la politique de puissance est définitivement de retour en Europe. Cela a des conséquences pour la politique de sécurité de notre pays. Celle-ci doit être donc adaptée aux nouvelles réalités. En effet, la sécurité fait partie des conditions de base pour la liberté et pour un cadre de vie et économique prospère. Pour le PLR, il est clair que la politique de défense doit se concentrer sur les nouvelles menaces, que les compétences et la part de prestations propres doivent être nettement augmentées, que la coopération en matière de défense doit être renforcée et que la pérennité de l'approvisionnement doit être garantie. De plus, la marge de manœuvre liée au concept de neutralité doit être utilisée dans ces buts tout en maintenant le cœur juridique. La majorité de la population suisse est favorable à une armée de milice forte, bien formée et bien équipée.

## Défis externes

- › Situation sécuritaire en Europe : alors que l'on croyait que cette page de l'histoire était tournée, la guerre est toujours utilisée comme instrument de lutte de pouvoir au cœur de l'Europe. Cette situation engendre plus d'insécurité, donc potentiellement plus de migration et entraîne des conséquences économiques négatives et probablement durables.
- › Négligence en matière de politique de sécurité depuis la chute du mur de Berlin, tant sur le plan financier que sur la capacité opérationnelle de notre armée. Il s'agit maintenant de remplir pleinement, dans un délai très court, le mandat constitutionnel consistant à protéger la liberté, la sécurité et l'indépendance du pays (art. 2 Cst.).
- › Instabilité internationale : nous sommes au cœur d'une confrontation mondiale de différents systèmes de valeurs, dont les conséquences et les implications pour le monde sont encore imprévisibles. Il est cependant déjà clair qu'il s'agit de défendre nos valeurs et nos intérêts dans un monde de plus en plus instable.
- › Extension des zones d'opération : en plus des terrains classiques que sont l'air, le sol, le maritime, l'espace, le cyberspace prend de l'importance et ainsi s'ouvre une nouvelle zone de conflit dans laquelle la sécurité de l'État, et de la société est menacée.

## Nos revendications

### Politique de défense

- › Identifier clairement les risques en matière de politique de sécurité : la politique d'agression de la Russie menace l'Europe et le fondement de nos valeurs démocratiques, l'État de droit et le droit international public.
- › Mieux anticiper et gérer les crises : Il est indispensable d'obtenir des informations suffisamment tôt de la part des services de renseignement. La cellule de gestion de crise doit être optimisée.
- › Orienter la politique de sécurité suisse vers les nouvelles menaces et moderniser l'armée en détectant ses lacunes en matière de capacités. La structure de l'armée doit être remodelée et l'objectif fixe de 100'000 militaires augmenté à 120'000.
- › Imposer une augmentation des moyens en portant le budget à 7 milliards de francs. Les projets d'armement doivent être accélérés et les mises hors services réévaluées.

- › Développer la coopération en matière de défense avec l'OTAN et abandonner l'idée selon laquelle la Suisse pourrait se protéger de manière autonome :
- › Rester à la pointe de la technologie et réduire ainsi notre dépendance vis-à-vis des autres pays en matière de politique d'armement.
- › Défendre la neutralité armée et permettre la réexportation de matériel de guerre (sous certaines conditions)

## Protection de la population et protection civile

- › Renforcer la protection de la population et de la protection civile par l'allocation de ressources humaines et financières suffisantes et mieux ciblées
- › Replacer en tant qu'enjeu prioritaire l'entretien et l'accès aux installations d'urgence et garantir l'information de la population quant à celles-ci

## Engagement international

- › Adopter une conception flexible et moderne de la neutralité, tout en conservant son essence juridique, afin de la mettre au service de la sécurité nationale.
- › Prendre clairement position en cas de violations du droit international et soutenir solidairement les sanctions de l'ONU, de l'OSCE et de ses partenaires commerciaux.
- › Poursuivre et intensifier l'engagement de la Suisse dans le domaine de la promotion de la paix au sein d'instances multilatérales. Ses compétences en matière de médiation et bons offices doivent être mieux valorisées et intensifiées.
- › Développer la promotion militaire de la paix de manière ciblée afin de servir les intérêts de la Suisse en matière de politique extérieure et de sécurité

## Technologie et cybersécurité

- › Améliorer la cyber-résilience de l'État : il est de la responsabilité de la Confédération de veiller à ce que ses propres systèmes civils soient protégés des cyberattaques.
- › Renforcer les cybercapacités de l'armée : la cybermenace a créé un nouvel espace de possibilités qu'il faut défendre en cas de conflit.

## Sécurité de l'approvisionnement

- › Vérifier le stockage des réserves afin de ne pas revivre le cas de la pandémie de Covid-19, où les stocks (p. ex. éthanol) étaient insuffisants ou inexistantes.
- › Diversifier les partenaires commerciaux des biens et services critiques : en temps de crise, la chaîne d'approvisionnement peut être rapidement interrompue. Cela concerne aussi la sécurité de l'approvisionnement alimentaire
- › Garantir la sécurité énergétique : une pénurie d'électricité est l'une des menaces les plus importantes pour la Suisse. Le PLR propose ses solutions dans la résolution [« Moins de slogans, plus de courant »](#)
- › Rendre le réseau de télécommunications résistants aux crises. Un système moderne de suivi de la situation doit être mis à la disposition des organisations de secours.

## Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Succès de la campagne du PLR en faveur de l'acquisition de nouveaux avions de combat. Au cours de la session d'été 2022, un crédit d'engagement de 9.3 milliards de CHF a été approuvé pour l'achat de ces avions mais également pour l'acquisition d'un nouveau système de défense anti-aérien.
- › Aide rapide aux réfugiés soutenue par le PLR faisant suite à la déclaration d'urgence du Conseil fédéral début 2022 après l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Activé pour la première fois depuis son introduction en 1998, le statut de protection S permet d'assurer un accueil humanitaire temporaire des réfugiés de guerre.

## Politique de sécurité intérieure

### Pas de liberté sans sécurité intérieure

Avec le plus bas taux de criminalité en Europe, la Suisse a longtemps été un modèle en matière de sécurité. La situation a changé ces dernières années. Le nombre de délits atteint un pic dans les villes et les régions les plus touchées sont les cantons frontaliers avec le tourisme de la criminalité. Le besoin de sécurité est donc une priorité absolue pour notre société. Assurer la sécurité des citoyens est et reste une des fonctions principales de l'Etat et ne peut être assuré par des tiers.

#### Défis externes

- › Le niveau de criminalité préoccupant
- › La recrudescence du tourisme de la criminalité
- › L'utilisation des nouvelles technologies et les possibilités d'interactions pour commettre des actes criminels (cybercriminalité)
- › La surpopulation des prisons
- › La pression des idées religieuses

#### Nos revendications

##### Assurer la sécurité dans les espaces publics

- › L'optimisation des ressources humaines et financières pour assurer la sécurité.
- › L'utilisation de la vidéoprotection dans les endroits sensibles.
- › L'amélioration de la collaboration entre les autorités chargées de la sécurité, au niveau des communes, des cantons et de la Confédération (y compris les gardes-frontière), ainsi qu'avec les autorités étrangères.

##### Révisions législatives et améliorations des procédures pénales

- › Le succès de la révision du droit des sanctions du Code pénal.
- › L'adaptation de la Loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication et du Code de procédure pénale aux technologies modernes avec le but non pas de pouvoir plus, mais de mieux surveiller.
- › Rendre condamnable l'usurpation d'identité par piratage sur Internet.
- › Pour lutter contre la surpopulation carcérale et baisser les coûts de l'exécution des peines, plus de détenus étrangers doivent purger leurs peines dans leurs pays d'origine.

#### Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › La prise en compte de propositions substantielles dans la révision en cours du code pénal, notamment pour la réintroduction des courtes peines privatives de liberté.
- › La mise en place de procédures pénales adaptées à la petite criminalité ou aux récidivistes.
- › Protection de la sphère privée, à travers le lancement d'une initiative populaire «Oui à la protection de la sphère privée» et d'interventions parlementaires.

- › Excellent travail dans les cantons au travers de la mise en œuvre d'accords d'intégration et de l'élaboration d'accords-type entre les autorités et les clubs sportifs afin de lutter contre l'hooliganisme.
- › Loi fédérale sur les mesures policières en matière de lutte contre le terrorisme : À l'avenir, la police pourra intervenir de manière préventive s'il existe des indices concrets et actuels qu'une personne représente un danger terroriste. Le PLR a joué un rôle central dans les débats parlementaires avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, responsable du dossier, et l'engagement du parti contre le référendum lancé par la gauche.

## Politique économique

# Garantir la prospérité et l'entrepreneuriat en Suisse

**Afin que la prospérité de la Suisse perdure, les principes libéraux-radicaux doivent prévaloir : responsabilité individuelle plutôt que tutelle étatique, incitations plutôt qu'interdictions, économie de marché plutôt qu'intervention de l'État et davantage de libre-échange pour moins de protectionnisme. Pour cela, une main-d'œuvre qualifiée et un marché du travail flexible, un budget national sain, une capacité d'innovation, une ouverture internationale, moins de bureaucratie, la sécurité juridique et un État fort mais svelte sont nécessaires**

## Défis externes

- › Stagnation des relations bilatérales avec l'Union européenne
- › Régulation excessive et attaques contre l'ordre économique libéral de la Suisse par le biais de diverses initiatives populaires et interventions parlementaires.
- › Pression internationale envers la place fiscale suisse attrayante pour les entreprises.
- › Changement social : nouvelles formes de coexistence, augmentation de l'espérance de vie de la population, évolution des modèles et formes de travail.
- › Les évolutions internationales (p.ex. guerre russo-ukrainienne, pandémie, hausse des prix de l'énergie, problèmes de la chaîne d'approvisionnement internationale) qui accentuent les problèmes structurels helvétiques
- › Politique isolationniste croissante de la part de partenaires commerciaux importants (Chine & USA par exemple, qui recourent de plus en plus aux droits de douane pour protéger leur marché intérieur)

## Nos revendications

### Garantir le dynamisme économique et une main d'œuvre qualifiée

- › Promouvoir la numérisation pour simplifier les procédures administratives
- › Faciliter l'utilisation de technologies modernes et pas d'interdictions technologiques à titre préventif
- › Introduire un frein à la réglementation et créer un organe de contrôle indépendant pour les analyses d'impact de la réglementation
- › Introduire un taux de TVA unique et simplifier la TVA dans les transactions commerciales
- › Pas de distorsion de la concurrence par les entreprises publiques
- › Promouvoir l'entrepreneuriat (faciliter la création d'entreprises)
- › Moderniser le droit du travail, sans bureaucratie inutile ni surréglementation
- › Améliorer la conciliation entre travail et famille (améliorer les structures d'accueil extrafamilial, congé parental flexible, l'imposition individuelle)
- › Les mauvaises incitations qui bloquent l'accès des travailleurs âgés au marché du travail doivent être supprimées Faciliter le recrutement de main d'œuvre en provenance de pays tiers

### Assurer et développer l'accès aux marchés internationaux

- › Préserver l'autonomie politique de la Suisse (pas d'adhésion à l'UE ou à l'EEE et autonomie dans des domaines vitaux)

- › Garantir et développer durablement la voie bilatérale
- › Coopérer avec l'UE en cas d'intérêt mutuel, notamment dans les domaines de la recherche, de la formation, de la sécurité et de la migration, de l'électricité
- › Développer et diversifier les relations commerciales (accords de libre-échange)

## **Réduire les exigences envers l'Etat et promouvoir la responsabilité individuelle**

- › Maintenir la discipline financière et respecter le frein à l'endettement
- › Favoriser fiscalement la constitution de réserves de main d'œuvre
- › Traiter équitablement le financement par fonds propres et par emprunt
- › La Banque nationale suisse (BNS) doit rester indépendante
- › La politique monétaire ne doit pas être liée à la politique sociale et environnementale

## **Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux**

- › Adaptation en cours du Droit du travail aux réalités actuelles.
- › Faible bureaucratie et conditions économiques optimales : diverses initiatives couronnées de succès pour freiner la frénésie réglementaire.
- › Adoption de l'initiative parlementaire [20.455](#) de Christa Markwalder visant à augmenter la déduction pour frais de garde d'enfants par des tiers à CHF 25'000
- › Suppression des droits de douane sur les produits industriels
- › Adoption de l'Accord avec l'Indonésie
- › Rejet de l'initiative populaire « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » (initiative 99 %)
- › Initiative populaire sur l'imposition individuelle déposée avec succès

## Politique énergétique

# Politique énergétique durable

En matière de politique énergétique, la sécurité de l'approvisionnement des personnes et des entreprises doit être une priorité. Une expansion et un renforcement des réseaux sont nécessaires. En parallèle, il faut que la consommation d'énergie et la production d'électricité soient aussi neutres que possible en émissions de CO<sub>2</sub>. Cet objectif ne peut être atteint de manière efficace et écologique que si l'approvisionnement énergétique de la Suisse est le plus en adéquation possible avec les impératifs du marché. Le PLR mise sur des conditions-cadres fiables et sur la déréglementation plutôt que sur de nouvelles impositions et subventions. Il est nécessaire de remplacer les systèmes de subventions par des solutions souples, axées sur le marché, réglementées sur le plan international et qui favorisent la concurrence.

## Défis

- › Consommation d'électricité supplémentaire élevée, car les sources d'énergie fossiles doivent être remplacées pour les véhicules et le chauffage, et l'innovation technique est électrique. Robots ou traitement des données par l'intelligence artificielle.
- › Les appels aux subventions, à l'intervention de l'État et à la fermeture du marché se multiplient.
- › Mise en œuvre des objectifs du premier paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050.
- › La demande d'énergies renouvelables est en concurrence avec la protection de la nature et la conservation du patrimoine.
- › L'accès au marché européen de l'électricité est bloqué : retard dans l'ouverture complète du marché de l'électricité et dans la conclusion de l'accord sur l'électricité avec l'UE.
- › Changements profonds sur le marché européen de l'électricité : difficultés d'approvisionnement prévisibles pendant les mois d'hiver.
- › Augmentation de la charge du réseau en raison d'une production d'électricité plus décentralisée.

## Nos revendications

### Utiliser le potentiel existant

- › Rénovation énergétique du parc immobilier grâce à des normes d'efficacité énergétique et à des incitations fiscales.
- › Amélioration de l'impact et de l'utilisation du Programme Bâtiment.
- › Accélération de la diffusion d'instruments intelligents de contrôle et de mesure (compteurs intelligents).
- › Amélioration de l'efficacité des véhicules en fixant des limites de CO<sub>2</sub> conformes aux normes européennes.

### Rendre les prix de l'énergie plus proches du marché

- › Abolition des subventions RPC et des rétributions uniques.
- › Extension des systèmes de convention d'objectifs pour une meilleure efficacité énergétique et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.
- › Introduction d'un système de redevance hydraulique flexible et concurrentiel.
- › Libéralisation complète du marché de l'électricité.

- › Mise en œuvre d'un modèle neutre sur le plan technologique et proche du marché pour le secteur de l'électricité.

## **Assurer la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse**

- › Définir la sécurité d'approvisionnement et les responsabilités des différents acteurs.
- › Simplifier les procédures d'autorisation et exploiter les possibilités en Suisse.
- › Concrétiser une ouverture complète du marché de l'électricité (liberté de choix pour les consommateurs et les PME).
- › Intégrer la Suisse de façon avantageuse dans le marché intérieur de l'énergie de l'UE.

## **Rendre possible l'innovation**

- › Aucune interdiction, ni obligation relative à la technologie.
- › Développer les technologies existantes de production et de stockage de l'électricité et rechercher des nouvelles technologies dans ces domaines.
- › Étendre et transformer l'infrastructure du réseau électrique et garantir sa stabilité.

## **Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux**

- › Abolir/limiter dans le temps les subventions dans le secteur de l'énergie.
- › Mettre en place des avantages fiscaux en faveur de la rénovation des bâtiments pour les rendre plus écoénergétiques.
- › Accélérer la transformation et l'extension des réseaux électriques.

## Politique familiale et sociétale

# Politique familiale et sociétale libérale – répondre aux besoins actuels

Dans notre société libérale, les femmes et les hommes doivent pouvoir façonner leur vie librement et de manière autonome dans la limite de certaines règles. Égalité des chances pour toutes et tous et liberté d'innovation doivent permettre aux citoyennes et citoyens d'exploiter leur potentiel et d'apporter leur contribution au développement de la Suisse. L'égalité des chances est la pierre angulaire d'une politique familiale et sociétale libérale. Le libre choix du modèle familial et de garde des enfants nécessite des conditions-cadres appropriées. Pour que la population suisse puisse, à l'avenir, décider quand prendre sa retraite, il faut non seulement un âge de référence flexible, mais également un financement durable de la prévoyance vieillesse.

## Défis

- › Accroissement des charges pour les familles et la classe moyenne via les impôts, les taxes et les règlements.
- › Réinsertion des femmes sur le marché du travail après un congé maternité.
- › Conciliation entre vie familiale et professionnelle.
- › Réinsertion de la génération des 50 ans et plus en cas de perte d'emploi.
- › Pénurie persistante de personnel qualifié, notamment en raison de la baisse volontaire du taux d'activité.
- › Évolution démographique de la société. La population vieillit et reste en bonne santé plus longtemps. La génération des baby-boomers devient vieille et représente une charge importante pour les assurances sociales.

## Nos revendications

### Liberté du choix du modèle de vie ou familial

- › Abolition de la pénalisation fiscale du mariage et introduction de l'imposition individuelle.
- › Accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de même sexe.
- › Libéralisation des modes de vie commune : introduire un PACS et inscrire dans la loi la forme de relation qui se situe entre le concubinage et le mariage.

### Améliorer la conciliation entre vie familiale, professionnelle et temps libre pour les deux parents

- › Permettre un congé parental flexible (16 semaines de congé parental dont 8 semaines réservées aux mères, le reste étant réparti librement entre les deux parents).
- › Exercice du mandat politique pendant le congé de maternité pour favoriser la conciliation de la famille et de la politique.
- › Création de structures d'accueil suffisantes par les cantons et les communes (Financement de l'objet : structures de jour telles qu'écoles à journée continue, cantines, aide aux devoirs ou accueil pour les heures creuses).
- › Nouvelles approches pour la garde d'enfants : les déductions fiscales pour la garde d'enfants par des tiers doivent inciter les entreprises à proposer des possibilités de garde.

- › Promotion des crèches privées dans les cantons où elles sont gérées exclusivement ou majoritairement par l'État. Égalité des chances entre les structures d'accueil privées et publiques. Moins de bureaucratie et plus de liberté pour des solutions autonomes.
- › Promotion des compétences de gestion dans la formation professionnelle du personnel des crèches.
- › Promotion de modèles de travail plus flexibles, tels que les emplois à temps partiel, le partage d'emploi et le télétravail en réduisant les obstacles réglementaires.

### Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Initiative parlementaire Markwalder ([20.455](#)) « Frais pour l'accueil extrafamilial. Déduction fiscale de 25'000 francs au maximum par enfant et par an ».
- › Introduction de l'indemnité de maternité (« modèle Triponez »).
- › Possibilité d'adoption d'un enfant du conjoint pour les partenaires vivant en partenariat enregistré et en concubinage.
- › Suppression des obstacles bureaucratiques à la construction et à l'exploitation des crèches.
- › Loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés. Le PLR a pu durcir les conditions d'octroi, évitant ainsi les mauvaises incitations.
- › Motion Caroni ([22.3235](#)) « Dépoussiérer le droit de l'établissement de la filiation ».
- › Motion Caroni ([22.448](#)) « Un pacs pour la Suisse ».
- › L'initiative populaire fédérale pour l'imposition individuelle a abouti.

## Politique financière et fiscale

# Moins d'impôts, plus de pouvoir d'achat

Nous luttons pour que nos impôts soient les plus simples et les plus bas d'Europe. Puisque chaque point d'impôt supplémentaire entraîne une perte de liberté personnelle, de pouvoir d'achat et de compétitivité, le PLR continue de demander un impôt modéré et simple sur le revenu ainsi que bas et simple pour les entreprises. Un système fiscal attrayant favorise l'esprit d'entreprise. L'instrument de gestion le plus important de la politique financière est le frein à l'endettement. Les finances fédérales doivent être équilibrées pour permettre aux générations futures de faire face elles aussi à leurs propres défis.

## Défis externes

- › L'augmentation constante des tâches et des dépenses entraîne des augmentations d'impôts, ainsi que de nouveaux frais et taxes pour les citoyens et les entreprises.
- › Pressions internationales de l'OCDE (BEPS) et de l'UE sur le régime fiscal suisse et, par conséquent, sur la compétitivité de nos entreprises.
- › Surréglementation et ingérence de l'Etat dans la vie privée et l'entrepreneuriat.
- › Augmentation de la dette (p.ex. en raison des mesures prises dans la lutte contre la pandémie de Covid-19)
- › La part des dépenses liées est en constante augmentation et plusieurs grands projets d'investissement ont déjà été décidés ou sont encore en attente.
- › Revendications populistes qui portent atteinte à l'indépendance de la BNS

## Nos revendications

### Une imposition simple et proportionnée pour les citoyens :

- › L'impôt sur le revenu le plus simple d'Europe.
- › Imposition individuelle pour chacun sur la base de ses propres revenus.
- › Pas d'impôt sur les gains en capital et pas de contraintes encore plus lourdes pour les revenus élevés et la fortune.
- › La TVA la plus simple et la plus basse d'Europe.

### Impôts simples et bas pour les entreprises :

- › Réforme de l'impôt anticipé pour rendre à nouveau le financement des entreprises attractif en Suisse.
- › Suppression progressive des droits de timbre sur les fonds propres, sur les primes d'assurances et les taxes sur le chiffre d'affaires.

### Un état simple et fort :

- › Pas de réglementation et d'intervention inutiles de l'Etat.
- › Les dépenses fédérales doivent faire l'objet d'un examen constant et systématique.
- › Amortir les dépenses extraordinaires liées à la pandémie le plus rapidement possible pour qu'elles ne soient pas à la charge des générations futures.

- › Maintenir la discipline financière et respecter le frein à l'endettement afin de disposer d'une marge de manœuvre en matière de politique financière qui ne limite pas la capacité d'action de la Confédération.
- › Des réformes structurelles au lieu de mesures de relance économique à court terme.

## Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Rejet de l'initiative populaire « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » (initiative 99 %)
- › Adoption de l'initiative parlementaire [20.455](#) de Christa Markwalder visant à augmenter la déduction pour frais de garde d'enfants par des tiers à CHF 25'000
- › Initiative populaire sur l'imposition individuelle déposée avec succès
- › Introduction et maintien du frein à l'endettement malgré les volontés de l'affaiblir

## Politique migratoire

# Pour une politique migratoire ferme mais juste

La politique migratoire fait face à de nombreux défis comme la guerre en Ukraine. Dans le domaine de l'asile, la Suisse doit accorder une protection à ceux qui y ont droit au sens de la législation sur l'asile et de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Afin que les personnes qui ont droit à cette protection puissent en bénéficier, il est indispensable d'appliquer efficacement la loi sur l'asile. Le PLR défend donc une politique migratoire ferme mais juste, qui respecte la longue tradition humanitaire de la Suisse. Pour le marché du travail et les entreprises en Suisse, le maintien de la libre circulation des personnes avec les pays de l'UE et de l'AELE et, par conséquent, une relation stable avec l'UE sont essentiels. La liberté de mouvement et d'établissement au sein de l'Europe en est un élément central. En raison de la pénurie persistante de main d'œuvre qualifiée, il est plus important que jamais que la Suisse puisse continuer à compter sur une main d'œuvre qualifiée en provenance de pays tiers en utilisant de manière optimale les contingents y relatifs. Au lieu de s'opposer à toute immigration et de jouer sur la peur de l'étranger, le PLR mise sur des solutions cohérentes et concrètes.

## Défis externes

### Défis à court terme

- › Attaques internes récurrentes contre les accords bilatéraux et les accords de Schengen-Dublin.
- › Importante migration irrégulière en provenance de pays tiers et pression migratoire croissante due à divers facteurs tels que le manque de perspectives économiques locales, l'importante croissance démographique, les tensions sociales en hausse, les catastrophes humanitaires, etc.
- › Mauvaise application de la législation sur l'asile ; la migration économique engorge le système.
- › Flux migratoires imprévisibles qui surchargent le système migratoire à court terme.
- › Pénurie de main d'œuvre nationale qualifiée.

### Défis à long terme

- › Augmentation permanente du nombre de réfugiés admis provisoirement.
- › Pression migratoire en constante augmentation en raison du changement climatique, du fossé croissant entre le Nord et le Sud, des guerres civiles en Afrique ou au Proche/Moyen-Orient et des tensions sociales accrues en raison des écarts de richesse.
- › Diminution de l'acceptation de l'accueil d'étrangers nécessitant une protection et du système d'asile dans son ensemble à cause du manque d'intégration de certains étrangers.
- › Augmentation des coûts dans le domaine de l'asile pour la Confédération et transfert des charges financières vers les cantons et les communes.
- › Augmentation du nombre d'États qui ne reprennent pas les demandeurs d'asile déboutés.

## Nos revendications

### UE/AELE : garantir les accords bilatéraux et lutter contre les abus

- › Conserver la voie bilatérale pour assurer la libre circulation des personnes et la liberté économique dans l'UE sans discrimination. Ces relations institutionnelles doivent être maintenues et développées car elles constituent les bases de l'innovation, de la compétitivité économique et de notre prospérité.

- › Appliquer systématiquement les transferts Dublin. Les requérants d'asile qui ont déjà déposé une demande d'asile dans un autre État Dublin doivent être renvoyés. Aucune tolérance ne doit être de mise vis-à-vis des États qui ne coopèrent pas et menacent ainsi la stabilité des autres systèmes d'asile.
- › Limiter de manière absolue et cohérente l'accueil des réfugiés aux personnes qui ont effectivement le statut de réfugié au sens de la législation et de la convention sur les réfugiés.
- › S'impliquer dans les négociations internationales et européennes, notamment pour réformer le système Schengen-Dublin. En collaboration avec les autres États, la Suisse doit contribuer à garantir une protection des frontières extérieures et à lutter contre la criminalité transfrontalière.

## **Pays tiers : limiter le regroupement familial et renforcer les exigences en matière d'intégration**

- › Réformer le système de contingentement actuel afin de mieux répondre aux besoins de l'économie nationale et plus particulièrement des jeunes entreprises. La facilitation de l'admission des ressortissants de pays tiers titulaires d'un diplôme universitaire suisse est un premier pas dans cette direction.
- › Empêcher l'immigration visant uniquement à profiter des avantages du système social suisse en appliquant de manière systématique le droit des étrangers. L'objectif est une intégration sans heurts, ce qui implique la maîtrise d'une langue nationale et l'intégration dans le marché du travail.
- › Limiter ou conditionner le regroupement familial par le biais de conditions strictes (conventions d'intégration, garantie d'autonomie économique).

## **Domaine de l'asile : améliorer l'exécution et encourager les retours**

- › Mieux contrôler l'immigration des réfugiés économiques et issus de la pauvreté.
- › N'autoriser les programmes de réinstallation que si la Suisse en a les capacités.
- › Réformer le statut de protection S. Il faut continuer à offrir une protection rapide à ceux qui en ont besoin, mais également concevoir le statut de protection de façon à ce qu'il soit orienté vers un retour au pays d'origine.
- › Encourager les retours volontaires en collaboration avec l'UE. De nouveaux accords de réadmission doivent être conclus et les sanctions contre les pays d'origine non coopératifs appliquées de manière cohérente.
- › Tous les cantons doivent exécuter les décisions de renvoi afin de garantir l'égalité de traitement entre les requérants d'asile déboutés. Les cantons qui ne le font pas doivent en assumer pleinement les conséquences financières.

## **Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux**

- › Le PLR a conscience des défis à relever. Il prend ses responsabilités et a posé dans ce contexte des questions et des exigences légitimes afin de maintenir l'acceptation du système d'asile. Les interventions parlementaires suivantes ont été déposées : Ip. Fluri [23.3922](#), Mo. de Quattro [23.3886](#), Ip. de Quattro [23.3885](#), Ip. de Quattro [23.3884](#), Ip. Gössi [23.3872](#), Mo. Bauer [23.3838](#), Po. Müller [23.3837](#), Ip. Gössi [23.3816](#) et Ip. Jauslin [23.3797](#).
- › Lors de la session d'été 2023, le Conseil des États (grâce au soutien du groupe parlementaire libéral-radical) a pu empêcher de nouvelles charges et extensions du système d'asile et s'est notamment exprimé de manière critique sur la reprise actuelle du programme de réinstallation (voir [communiqué de presse du 16.06.23](#)).
- › Trois motions de notre conseiller aux États Damian Müller en matière de retour ont été approuvées par le Conseil des États lors de la session d'été 2023 : [23.3176](#), [23.3032](#) et [23.3031](#).
- › Des interventions ont été déposées dans les cantons afin que les renvois ordonnés pour les réfugiés qui n'ont pas droit à une protection soient effectivement appliqués (voir [communiqué de presse du 11.02.23](#)).

## Politique étrangère

# Une politique étrangère judicieuse pour une Suisse ouverte, neutre et indépendante

La politique étrangère est une politique de défense des intérêts visant à assurer la prospérité, l'indépendance, la sécurité et la liberté dans notre pays. Elle se développe dans le cadre d'une neutralité reconnue par le droit international. L'approvisionnement en matières premières et en énergie est également important, tout comme l'accès au marché intérieur de l'Union européenne, qui est notre principal partenaire s'agissant de notre industrie d'exportation, est essentiel pour nos emplois. Nos entreprises doivent, elles aussi, pouvoir accéder aux marchés et consolider leurs positions existantes. Le PLR est le seul parti qui s'engage, sans réserve, en faveur de la voie bilatérale avec l'UE. Mais nous nous opposons à une adhésion à l'UE ou à l'EEE, ainsi qu'à une politique d'isolement. Le PLR soutient de nouveaux accords de libre-échange avec des États tiers situés dans des régions économiques émergentes. Les bons offices de la Suisse et son rôle de médiateur dans les conflits doivent être maintenus et, si nécessaire, renforcés.

## Défis

- › Il est essentiel de poursuivre le développement de la voie bilatérale au moyen d'une approche sectorielle et dans le cadre d'une relation saine et fiable avec l'UE.
- › Les attaques politiques internes contre la libre circulation des personnes (LCP) et Schengen mettent en danger les accords bilatéraux. La LCP est juridiquement liée au premier paquet d'accords bilatéraux.
- › Les conflits commerciaux internationaux et le comportement de plus en plus protectionniste de certains partenaires commerciaux importants mettent en danger l'économie suisse.
- › Durcissement des relations internationales, provoqué par des États qui poursuivent de plus en plus ardemment leurs intérêts stratégiques et agissent souvent selon le principe du « pouvoir avant le droit » ; crise du multilatéralisme (par ex. OMC), qui est important pour les petits pays.

## La voie bilatérale est indispensable

**Le PLR, garant de la voie bilatérale :** l'UE est notre principal partenaire économique, politique et culturel. La voie bilatérale est la meilleure de toutes les solutions permettant à la Suisse de maintenir et de développer ses relations avec l'UE. Elle lui garantit l'accès au marché intérieur, crée une sécurité juridique, renforce la compétitivité et garantit les places de travail et la prospérité. Le PLR ne veut ni adhérer à l'UE, ni faire cavalier seul.

**La prospérité de la Suisse est menacée :** Le PLR exige que les accords bilatéraux soient garantis et développés. Dès lors que le Conseil fédéral a annoncé avoir mis un terme aux négociations relatives à l'accord institutionnel avec l'UE, une nouvelle façon de coopérer a dû être trouvée. Le PLR propose une approche sectorielle, un nouveau paquet de négociations (bilatérales III) et un règlement des différends en deux phases.

**Le PLR défend les intérêts de la Suisse sur la scène internationale :** la défense de nos intérêts repose sur la coopération. L'attractivité de la Suisse en tant que plateforme pour les organisations internationales à Genève doit être renforcée et notre savoir-faire en tant qu'État médiateur neutre doit être exporté et utilisé dans les conflits internationaux.

## Nos revendications

### Politique étrangère

- › Mener une politique étrangère indépendante, axée sur les intérêts de la Suisse et qui garantir notre prospérité.
- › Assurer l'attractivité de la Suisse et de Genève en tant que sièges d'organisations internationales.
- › Politique active de la Suisse au sein des organisations internationales. Objectif : siège au G-20.
- › Renforcer la portée géographique et thématique de la coopération internationale et l'articulation stratégique des objectifs des politiques de développement et de migration.
- › Renforcer le rôle traditionnel de médiateur de la Suisse dans les conflits dans le cadre de notre neutralité.
- › Adapter aux nouveaux enjeux la politique de neutralité de la Suisse, dans le respect du droit international et des obligations découlant du droit de la neutralité. La politique de neutralité représente un moyen de préserver les intérêts de notre pays en matière de politique extérieure et de sécurité.

### Politique européenne

- › Poursuite de la voie bilatérale, qui garantit l'accès au marché intérieur à long terme et crée une sécurité juridique ; pas d'adhésion à l'UE.
- › Adoption d'une approche sectorielle plutôt qu'un accord-cadre institutionnel avec l'UE : les questions institutionnelles à régler doivent être ancrées de manière différenciée dans les différents accords ; des possibilités d'opting-out ou des clauses de sauvegardes doivent être envisagées.
- › Préservation des structures de démocratie directe de la Suisse ; reprise dynamique du droit européen, ce qui ne signifie pas « automatique » : la mise à jour dynamique est de la responsabilité du législateur suisse, avec la participation du Parlement, des cantons et de la population via le droit référendaire (avec prolongation correspondante des délais).
- › Règlement des différends en deux phases : traitement au sein du comité mixte, puis, si nécessaire, tribunal arbitral pour évaluer de manière indépendante la proportionnalité d'éventuelles mesures compensatoires ; pas de clause guillotine.
- › Étendre les négociations à d'autres secteurs importants pour la Suisse et ficeler un paquet de négociation complet bilatérales III, comprenant notamment un accord sur le marché de l'électricité, sur les services financiers et sur la santé.

### Politique économique extérieure

- › Réduire les risques de dépendance par le biais de nouvelles coopérations ou de coopérations intensifiées.
- › Conclure de nouveaux accords de libre-échange et de protection des investissements et moderniser ceux existants.

## Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Conclusion d'accords de libre-échange avec le Japon, la Chine, l'Indonésie et d'autres marchés émergents. Début des négociations avec le Mercosur (entre autres le Brésil).
- › Défense de la voie bilatérale contre les attaques politiques internes : défense contre les atteintes à la libre circulation des personnes, qui mettent en danger les accords bilatéraux.
- › Sécurisation de Schengen/Dublin grâce à une mise en œuvre pragmatique de la loi Schengen sur les armes et une campagne réussie contre le référendum.
- › Maintien de la fiabilité de la Suisse en tant que partenaire contractuel et commercial international grâce au succès de la campagne contre l'initiative d'autodétermination.
- › Élection de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU en tant que membre non permanent pour 2023/2024, sous l'égide du conseiller fédéral Ignazio Cassis.

## Prévoyance vieillesse

# Pour une prévoyance vieillesse qui ne laisse personne de côté

**Notre système des trois piliers est unique au monde, nous pouvons en être fiers. Ce système fait toutefois face à des défis majeurs en raison de l'évolution démographique. C'est la raison pour laquelle la prévoyance vieillesse est l'une des principales préoccupations des habitantes et habitants de notre pays. Il incombe à notre génération d'assurer et développer notre système de retraite afin que nos enfants et petits-enfants puissent continuer à bénéficier des mêmes prestations que les générations actuelles.**

## Défis

- › Évolution démographique (taux de natalité en baisse, augmentation de l'espérance de vie).
- › Arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers.
- › Le déficit cumulé de l'AVS s'élèvera à 200 milliards de francs d'ici 2050. Les retraites des baby-boomers et des générations suivantes ne seront donc pas assurées.

## Objectifs

- › Lever les blocages des réformes, car l'immobilisme d'aujourd'hui est la ruine des retraites de demain.
- › Mettre en place un système de retraite flexible : les systèmes rigides doivent appartenir au passé.
- › Faire du financement durable une priorité : la politique d'investissement dans la prévoyance vieillesse doit aussi tenir compte des aspects de durabilité écologique.
- › Éliminer par étape les subventions croisées des actifs vers les retraités dans la prévoyance professionnelle. Pour les jeunes, cela devrait se faire dès leur entrée sur le marché du travail.
- › Équilibrer : le travail ne doit pas être renchéri de manière excessive. Il faut des mesures équilibrées du côté des cotisations et des prestations. La durabilité sociale passe notamment par un développement économique durable.

## Nos revendications

- › Augmentation de l'âge de la retraite à 66 ans et le lier ensuite à l'augmentation de l'espérance de vie. Il s'agit de tenir compte des différentes réalités selon les métiers, dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers.
- › Suppression de la déduction de coordination dans la prévoyance professionnelle afin d'améliorer la prévoyance des personnes travaillant à temps partiel, encore principalement les femmes.
- › Taux de cotisation unique pour toutes les générations, afin de ne pas compromettre les chances des travailleurs âgés sur le marché du travail. Harmonisation des conditions d'accès à la LPP et à l'AVS.
- › Dépolitisation du taux de conversion minimal ou du taux d'intérêt minimal afin de stopper la redistribution des actifs vers les retraités.
- › Libre choix de la caisse de pension avec l'implication de l'employeur. L'assuré a davantage le droit – à savoir non seulement par le biais des conseils d'administration de sa caisse de pension, mais aussi à titre individuel – de participer à la politique de placement. Puisqu'il est contraint d'épargner, il devrait pouvoir participer aux décisions.

- › Aucun nouvel instrument de redistribution ne doit être créé au détriment des jeunes.
- › Nouvelles approches pour le 3<sup>ème</sup> pilier : l'accent ne doit pas être mis uniquement sur les avantages fiscaux.
- › Introduction d'un système de retraite indépendant de l'état civil, en réponse aux préoccupations des femmes en matière de couverture et pour être en phase avec l'évolution de la société. Le système de retraite doit être orienté vers l'égalité des sexes et l'égalité des différents modes de vie.

### Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Pilotage de l'élaboration et de la campagne lors de la votation sur la réforme AVS21 (âge de référence unique hommes/femmes, garantie des finances de l'AVS jusqu'en 2030, flexibilisation de la retraite).
- › La réforme AVS 21 a permis de mettre fin à la politique de blocage de la gauche et des syndicats qui durait depuis 25 ans.
- › Modernisation du 2<sup>ème</sup> pilier (LPP 21) qui permet...
  - › ...aux personnes à faible revenu, travaillant à temps partiel et jonglant avec plusieurs emplois (encore principalement des femmes) de se constituer un capital vieillesse plus important et de recevoir à l'avenir une rente plus élevée (réduction de la déduction de coordination),
  - › ...de réduire la redistribution de plusieurs milliards de francs par an au détriment des jeunes (abaissement du taux de conversion minimal),
  - › ...aux travailleurs âgés de ne plus être désavantagés (alignement des déductions salariales).
- › Interventions adoptées :
  - › Motion [20.4078](#) Silberschmidt « Déficit net nul en 2050. Fixer également pour l'AVS un objectif de développement durable »
  - › Postulat du groupe libéral-radical [21.4430](#) « Conséquences d'une prévoyance vieillesse indépendante de l'état civil ? »